



BAREME D'HONORAIRES

Conforme aux dispositions de l'arrêté du 10 janvier 2017

Annule et remplace le précédent - Applicable aux nouveaux mandats à compter du 01/01/2026

GESTION LOCATIVE

A la charge du Bailleur :

Honoraires de gestion financière et technique

8 % TTC du Loyer charges comprises

Dont minimum forfaitaire 10 € TTC mensuels

Offerte

Aide à la déclaration fiscale

Options :

Garantie Loyers Impayés + détériorations immobilières + recours

A partir de 2,30 % TTC (facultatif)

Assurance Propriétaire Non Occupant

A partir de 69 € TTC / an (facultatif)

LOCATIONS

LOCAUX D'HABITATION

A la charge du Locataire :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

10,09 € TTC / m²

Etat des lieux Entrée et sortie

3,03 € TTC / m²

Etat des lieux de sortie seul

3,03 € TTC / m²

(Applicable quand le bail et l'état des lieux d'entrée n'ont pas été faits par nous)

A la charge du Bailleur :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

10,09 € TTC / m²

Etat des lieux Entrée et sortie

3,03 € TTC / m²

Négociation et entremise

Néant

Etat des lieux de sortie seul

3,03 € TTC / m²

(Applicable quand le bail et l'état des lieux d'entrée n'ont pas été faits par nous)

GARAGES OU PARKINGS

A la charge du Locataire et Bailleur par moitié :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail

Forfait 300 € TTC

Etat des lieux d'entrée et de sortie (Les 2)

Forfait 200 € TTC

LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS

A la charge du Locataire :

Visite, constitution du dossier, hors rédaction du bail

2 mois HT du Loyer HC

Bail établi obligatoirement par notaire ou avocat et PV de constat par huissier

L'Agence Royan

Tél: 06.33.53.73.55



Email:
contact@agence-royan.com

Site Internet:
www.agence-royan.com

VENTES

LOCAUX D'HABITATION (MAISONS ET APPARTEMENTS)

De 1 € à 199.999 €	6% TTC	(Dont minimum forfaitaire = 6.500 € TTC)
De 200.000 € à 299.999 €	5,5 % TTC	
De 300.000 € à 599.999 €	5% TTC	
De 600.000 € à l'infini	4,5% TTC	

LOCAUX HORS HABITATION - MURS COMMERCIAUX – MURS PROFESSIONNELS - TERRAINS

6 % TTC du prix net vendeur en sus
Dont minimum forfaitaire applicable = 6.500 € TTC

GARAGES, CAVES ET STATIONNEMENTS

5 % TTC du prix net vendeur en sus
Dont minimum forfaitaire = 4.000 € TTC si bien en copropriété et 3.000 € TTC si hors copropriété

IMMOBILIER NEUF OU LOTISSEMENTS

Suivant le barème fixé par le Promoteur ou le Lotisseur et à la charge du Promoteur ou Lotisseur

***Les honoraires de vente sont calculés sur le prix net vendeur et stipulés à la charge de l'Acquéreur
(Sauf mention contraire dans le mandat de vente)***

ESTIMATIONS ECRITES*

HABITATION : MAISONS ET APPARTEMENTS

Forfait 150 € TTC + 50 € par pièce principale (exemple maison 3 chambres = 350 € TTC)

TERRAINS ET LOCAUX HORS HABITATION

Forfait 250 € TTC

**Ces honoraires seront remboursés en cas de signature d'un mandat de vente dans un délai de 6 mois*



GESTION LOCATIVE - LOCATIONS- TRANSACTIONS
SARL BBEN AU CAPITAL DE 1.000 € - RCS SAINTES 831 650 130
Siège social : 5 place Charles De Gaulle - 17200 ROYAN
Carte Professionnelle n° CPI 1701 2017 000 021 881 délivrée par la CCI de Rochefort Sur Mer
Garantie financière Gestion 110.000 € - QBE Europe SA / NV
Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets - 92913 PARIS LA DEFENSE CEDEX

"Dans un souci de protection absolue de notre clientèle, il n'est reçu dans la transaction aucun fonds en dehors des honoraires".

